

LES ENGAGEMENTS DU SECRÉTARIAT À LA MER :

Le Ministre Hervé Berville assure l'opposition de la France à la proposition de la Commission européenne d'interdire les techniques de pêche de fond dans les aires marines protégées, vécue comme un coup de massue par les pêcheurs.

Ce plan remet en cause l'intégrité de la pêche française et la condamnerait à disparaître dès sa mise en application en 2024 dans les sites Natura 2000 et en 2030 dans les autres AMP. Un courrier officiel sera transmis dans la journée aux pêcheurs mettant par écrit cet engagement de la France. Avec les représentants de la filière président du CNP MEM et présidents des CRP MEM, il se rendra à Bruxelles dimanche matin 2 avril afin de rencontrer le Commissaire européen en charge de la pêche. Il s'agira de lui redire notre opposition et faire en sorte que ce plan d'action ne se transforme en aucune obligation.

📍 Un rendez-vous est prévu à Matignon dans les prochains jours.

Le ministre a par ailleurs annoncé que les paiements des différentes aides aux pêcheurs seraient accélérés et qu'il a demandé d'avancer concrètement sur des simplifications administratives pour les professionnels sous un mois.

Enfin il a demandé à ce que l'aide à l'investissement pour la pêche artisanale soit privilégiée.

Le Ministre défend la filière pêche et met tout en œuvre pour qu'elle ne meure pas dans les prochains mois.

La pêche française est la plus durable dans le monde et participe à notre souveraineté alimentaire.

➡ **Pour rappel, l'allocution du Ministre d'il y a 2 semaines à l'assemblée nationale :**

[Vidéo d'Hervé Berville qui s'oppose à l'interdiction du chalut dans les aires marines protégées](#)